



Problème de famille, contact difficile avec le conjoint de ma mère

Par **de lima**, le **10/04/2008** à **10:56**

bonjour, rnrrnma mère vit avec un monsieur depuis quelques années. je précise que je ne m'entends pas du tout avec ce dernier suite à une dispute violente que nous avons eu et à ces faits et gestes qu'il a eu suite au décès de mon fils.... rnj'ai repris contact avec ma mère il y a 3 ans et depuis ce monsieur m'empêche de voir ma mère régulièrement en la "séquestrant" : ma mère me téléphone quand il est absent de la maison et nous sommes obligés de nous écrire pour éviter sa colère. rnconcrètement, j'aimerais savoir ce qu'il est possible de faire juridiquement dans cette situation afin que ce monsieur sache que je ne me laisse pas faire. j'aimerai faire les choses légalement et cest pourquoi je vous demande conseil. rnrrn je reste disponible pour plus de renseignementsrrnrrnmerci à l'avance

Par **florida**, le **10/04/2008** à **18:35**

a lima rnj'aurai tant aimer t'aiderrn mais je t'encourage vivement a ne pas desesperer ne laisse pas tomber ta mamarrnmoi je vient de la perdre et elle ne cesse de me mankerrn bon courage